## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 10** 

Question présentée par la députée : Mme Prunella Carrard

Date de dépôt : 11 octobre 2012

## Question écrite urgente Usine Sicli : aménagement du bâtiment

Mesdames et Messieurs les députés,

En juin 2012, l'Etat de Genève acquérait le bâtiment de l'Usine Sicli. Interviewés dans la Tribune de Genève du 22 janvier 2012<sup>1</sup>, les représentants des deux départements concernés, le DCTI, aujourd'hui DU, et le DIP exposaient la volonté du Conseil d'Etat d'en faire un lieu dévolu à la culture.

Ainsi, Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture, en charge du dossier, expliquait: «La halle du Sicli devrait être dévolue à l'architecture et au design. Ce ne sera pas un lieu de spectacle. Une commission d'experts a déjà livré son rapport aux magistrats. Dans quelques mois, nous pourrons lancer un appel à projets. Il devrait aussi y avoir un lieu nocturne dans le sous-sol, à vocation culturelle, avec des prix abordables.»

Pierre-Alain Girard, secrétaire général adjoint au DCTI, aujourd'hui DU, qui collabore avec Joëlle Comé: «Au cœur du PAV, le Sicli doit devenir un pôle culturel convivial, attractif, pluridisciplinaire et accessible à tous, dans l'esprit des Etats généraux de la nuit. Le Sicli, de par son architecture, a une très forte valeur patrimoniale que nous voulons mettre en valeur.»

Suite à ces déclarations, il fut surprenant d'apprendre, par la Tribune de Genève du 18 septembre 2012<sup>2</sup>, que l'Etat avait décidé de confier la gestion de l'Usine Sicli à la société Arfluvial SA, qui gère également le Bâtiment des Forces Motrices dont l'Etat est propriétaire.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> TdG, 22 janvier 2012 : http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/culturel-festif-sicli-promet-nuits-enflammees/story/10673590

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> TdG, 18 septembre 2012 : http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/animation-lusine-sicli-confiee-societe-privee/story/30549384

QUE 10 2/2

Dès lors de nombreuses questions se posent, notamment concernant l'aménagement du bâtiment en vue d'accueillir des événements :

- 1. Quels sont les aménagements qui ont étés effectués par l'Etat afin de rendre ce lieu adapté à l'accueil du public (nettoyage, sécurisation du site, désamiantage, chauffage, aménagement des bureaux et ateliers, etc)?
- 2. Quels sont les travaux encore prévus ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.